



**MEDIATION DU CREDIT  
AUX CANDIDATS  
ET AUX PARTIS POLITIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Paris, 17 mai 2021  
Réf. : 2021/12

Mesdames et Messieurs les candidats  
têtes de liste aux élections régionales,  
Et leurs mandataires financiers.

Objet: Lettre n°7 aux candidats politiques – Saisine personnalisée des candidats aux élections régionales

P.J : Diagramme des procédures

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat tête de liste aux élections régionales. A l'approche de l'ouverture de la campagne électorale le lundi 31 mai, je tenais à vous rappeler certains points de procédures relatifs aux demandes d'ouverture de compte et de prêt.

Je vous invite à entamer, si ce n'est déjà fait, les démarches auprès des établissements bancaires : les candidats doivent s'organiser de telle sorte que les démarches auprès des banques se fassent au plus tôt. Il est important d'ouvrir un compte bancaire dès la désignation du mandataire.

En effet, comme rappelé dans les courriers de la médiation (page du médiateur sur le site du ministère de l'Intérieur<sup>1</sup>, les délais bancaires peuvent être assez longs, il est donc judicieux de s'y prendre le plus tôt possible. Pour une ouverture de compte, le délai d'ouverture et de mise en fonctionnement peut, par exemple, varier de 10 à 15 jours. Quant aux demandes de crédit, les délais peuvent aller jusqu'à six semaines.

Par conséquent, il est nécessaire de réunir l'ensemble des pièces requises avant de déposer un dossier auprès des banques pour éviter de rallonger ces délais. Il est opportun d'adresser votre demande à plusieurs établissements bancaires différents pour maximiser les chances d'ouverture de compte ou d'obtention de prêt, sans accumuler les délais.

---

<sup>1</sup><https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Le-mediateur-du-credit-aux-candidats-et-aux-partis-politiques>

Pour les procédures d'ouverture de compte et de demande de prêt auprès des banques, je me permets de vous renvoyer aux fiches présentées à la page du médiateur sur le site du ministère de l'Intérieur, où vous trouverez les informations nécessaires.

En cas de problèmes liés à l'ouverture d'un compte, le droit au compte (DAC) permet de vous adresser directement à la Banque de France **dès le premier refus** afin qu'elle désigne une banque. La procédure à suivre et les pièces justificatives à fournir dans le cadre de cette saisine sont consultables en ligne sur le site de la Banque de France<sup>2</sup>.

Pour plus d'informations concernant le droit au compte et l'accès au financement, vous pouvez consulter le memento établi par le ministère de l'Intérieur à destination des candidats pour les élections régionales. Il est disponible sur le site du ministère<sup>3</sup>.

La règle du « silence de 15 jours vaut refus » s'applique aussi à un candidat ou à un parti politique, sous réserve d'un dossier complet (décret du 27 mars 2018).

Pour ce qui la concerne, la médiation peut aussi intervenir, en vertu de l'article 3 du décret du 27 mars 2018 relatif au médiateur du crédit aux candidats et partis politiques : « la demande de médiation est recevable lorsque le candidat, le parti ou le groupement politique justifie qu'il a, au cours des six derniers mois précédant sa demande, fait l'objet d'au moins **deux refus de prêt** de la part d'établissements de crédit ou de sociétés de financement différents ».

Vous trouverez, joint à cette lettre, un diagramme reprenant le processus de la demande d'ouverture de compte et de prêt, ainsi que le recours à la Banque de France ou à la médiation.

La saisine du médiateur pourra intervenir jusqu'au deuxième vendredi qui précède le scrutin, soit le **11 juin** pour une demande d'ouverture de compte et jusqu'au troisième vendredi qui précède le scrutin, soit le **04 juin** pour une demande de prêt.

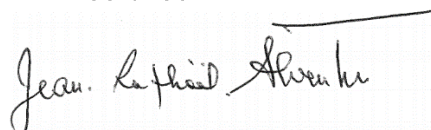
Vous avez la possibilité d'utiliser le formulaire de contact du médiateur en utilisant le lien suivant :

<https://www.interieur.gouv.fr/fr/Elections/Le-mediateur-du-credit-aux-candidats-et-aux-partis-politiques/Les-missions-du-mediateur>.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ces différents points et je reste à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Raphaël ALVENTOSA  
Médiateur

A handwritten signature in black ink, reading "Jean. Raphaël Alventosa". The signature is written in a cursive style and is positioned below the printed name and title.

---

<sup>2</sup> <https://particuliers.banque-france.fr/votre-banque-et-vous/droit-au-compte/jai-besoin-dun-compte-bancaire-rubrique> (documents et liens pratiques)

<sup>3</sup> <https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat/Memento-pour-les-candidats-aux-elections-regionales-de-Guyane-et-de-Martinique-des-20-et-27-juin-2021>